

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'agence de
publicité Hasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Un Grand Deuil dans la Presse catholique

Nous ne saurions jamais traduire l'impression que nous éprouvâmes, mardi matin, en apprenant la mort de Monseigneur Jeantet, Directeur du *Courrier de Genève*.

Le journalisme catholique de la Suisse Romande perdait son maître et son doyen; le clergé genevois, un de ses membres les plus éminents; l'Eglise, un chevalier sans peur et sans reproche. Nous sentions tout cela, mais nous ressentions surtout — c'est humain — la perte d'un ami dévoué et sûr.

Et cela ne se remplace pas aisément. C'est en 1896, précisément dans ce mois de janvier, que nous fîmes la connaissance du regretté défunt. Nous avions adressé deux articles d'essai au *Courrier*. Le Directeur nous invita de passer à son bureau, et, de cette heure de conversation et d'intimité, date notre entrée dans la carrière du journalisme. Il y a quinze ans de cela.

Nous avons quitté le *Courrier de Genève*, mais M^r Jeantet nous conserva son affection. Au mois d'octobre dernier, nous eûmes encore sa visite. Il revenait de Rome, et il avait le cœur, l'esprit et les yeux pleins du surnaturel qui se dégage de la personne du Souverain Pontife.

Aucun homme, d'ailleurs, comme le cher défunt, ne savait aimer les amis et leur rester fidèle, jusque dans l'adversité, jusqu'au delà du tombeau.

Il défendit l'œuvre de Monseigneur Mermillod, duquel il avait été le secrétaire et le confident intime, avec une ténacité et une persévérance remarquables.

Certes, tous les catholiques admirent les actes du grand évêque de Genève, mais il en est qui les délayent dans des considérations d'opportunité et de temps. M^r Jeantet envisageait celles-ci comme des outrages, et il prenait son excellente plume pour soutenir le bloc.

Le directeur du *Courrier* avait en horreur ces sortes de concessions qui rapetissent les chefs, affaiblissent les principes, torturent quelques points d'histoire, pour mieux entrer dans les bonnes grâces de l'adversaire. Il ne s'est jamais soucié que d'une seule chose: le triomphe de l'Eglise de Dieu.

Certains libéraux-catholiques en voulaient à cette intransigeance. Ils entamèrent une campagne contre le journal, mais ils furent vaincus par la logique des faits et par les désaveux successifs de l'autorité supérieure.

M^r Jeantet nous parlait quelquefois de ces attaques qui lui avaient fait de la peine, bien de la peine, mais sans aigreur, sans jamais un mot de malveillance contre leurs auteurs.

C'est que le prêtre couvrait le polémiste.

Nous ne ferons pas à un ami une auréole spéciale de sainteté. Dans l'Eglise catholique, tous les prêtres vivent au service de Dieu et meurent le crucifix sur la bouche. Si quelques rares taches se remarquent ici et là, c'est que la robe est blanche. Mais il nous sera permis de relever, en faveur du défunt, les éloges de ses plus fougueux adversaires qui s'inclinent, aujourd'hui, tout bas, devant les vertus privées du prêtre irréprochable à tous égards.

Directeur d'un journal quotidien, grand format, M^r Jeantet était resté humble vicaire à Notre-Dame. Il prêchait, il confessait, il célébrait les offices d'un desservant, ne quittant l'église que pour la salle de rédaction.

Nous le voyons encore arriver, le braviaire à la main, à la petite maison de la rue de Monthoux. Il prenait place à une immense table et écrivait sur des amoncellements de journaux et de papiers de toutes sortes des articles qui brillaient comme des torches.

Très compétent par l'étendue et la plénitude de son savoir, connaissant l'histoire et la politique genevoise comme un Fazy, érudit comme il était littéraire, M^r Jeantet était, sur toutes choses, toujours prêt à tout pour le compte de la cause catholique.

Et cela pendant quarante-deux ans! Sous le journaliste de toutes les heures, il y avait aussi l'homme de lettres. Les articles au jour le jour tombent en cendres, mais des Ouvrages comme *l'Histoire de la Persécution religieuse à Genève* et la *Vie du Cardinal Mermillod* barrent le flot du temps.

Ce n'est pas là de la gloire littéraire, mais ne peut-on également faire une gloire avec cela?

A ce labeur énorme de la pastoration, des œuvres, du journal et du livre, M^r Jeantet usa un corps qui avait la robustesse du chêne. Il y a quelques années, il fallut une maladie et l'ordre formel du médecin pour interrompre un jeûne quotidien qui allait de midi à onze heures du soir. Ce n'était, en effet, qu'après avoir fini le *Courrier* que le rédacteur prenait, pour tout repas, une soupe qui mijotait au four depuis des heures.

Ce que nous devons saluer, dans le défunt, ce n'est donc pas seulement un grand journaliste, c'est aussi l'homme de renoncement, le travailleur infatigable qui n'a pas eu peur de l'outil et qui lègue aux catholiques une œuvre de presse admirable, des fruits d'âmes pleines des grâces et de bénédictions!

Ch. SAINT-MAURICE.

Notes biographiques

M. Louis Jeantet était né à St-Eusèbe (Haute-Savoie) en 1839. Il fut pendant trois ans professeur au collège de la Roche. Il quitta ce poste en 1867 pour occuper celui de vicaire à Fillinges, qu'il occupa pendant un an seulement.

Il vint se fixer à Genève en 1868 et, l'année suivante déjà, le cardinal Mermillod se l'attacha comme secrétaire et collaborateur du *Courrier*.

M. Louis Jeantet, à la mort de M^r Mermillod, devint rédacteur-proprétaire du *Courrier de Genève*, qu'il aura ainsi dirigé pendant 42 années.

M. l'abbé Jeantet, il y a quelques années, demanda la naturalisation suisse et il fut reçu citoyen fribourgeois.

M. Jeantet a eu la joie d'être nommé, il y a dix ans, aux fonctions de camérier du Pape, distinction qui l'autorisait à porter le titre de Monseigneur devant son nom. Il disait aussi souvent à ses intimes, qu'il avait eu le privilège de s'entretenir personnellement des affaires des catholiques genevois avec trois Papes illustres: Pie IX, Léon XIII et Pie X, et d'en obtenir des encouragements.

ECHOS DE PARTOUT

Un ruisseau rouge. — La police de Bâle avait fait vider dans la rue, samedi, 6000 li-

tres de vin rouge qui était destiné à un négociant de la ville. Le vin, paraît-il, était très savamment préparé! On dit que les spectateurs n'ont pu, malgré l'authenticité douteuse du liquide, retenir un soupir. Même les enfants en demandaient une bouteille «pour le papa». La police, toujours sévère, la leur a refusée.

Autour d'un « e » final. — Une loi spéciale à l'Alsace-Lorraine y interdit, dans les enseignes, l'emploi des mots français. Dans toute l'Allemagne, les commerçants peuvent graver aux vitres de leurs boutiques toutes les formules qui leur plaisent à quelque idiome qu'elles appartiennent; mais, passé le Rhin, les termes empruntés à une langue ennemie deviennent séditieux. Ce qui complique la chose, c'est que les Allemands ont une prédilection naturelle pour les vocables français, plus courts et plus clairs que les leurs. Ils les détournent quelquefois de leur véritable sens, quand ils vendent, sous le nom de délicatesses, des épices ou de la charcuterie; ils en estropient souvent l'orthographe, mais enfin certains mots sont devenus d'un si fréquent usage qu'on ne sait plus s'ils sont français ou allemands.

Tel est celui de « Dentist ». Pour désigner dans leur langue cette honorable profession, nos voisins n'auraient que l'embaras du choix; le lexique leur offre « Zahnarzt », « Zahnchirurg », « Zahnauzieher », « Zahnkünstler », vingt autres tous expressifs; ils préférèrent « Dentist » comme plus bref. « Dentist » ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais on le voit partout; c'est un mot naturalisé. Seulement, il s'agit de bien l'écrire, au moins en Alsace-Lorraine: sans e final, il est orthodoxe; avec un e, il attire les foudres de l'autorité.

Un praticien berlinois venait récemment s'établir à Metz. Il suspendit à sa fenêtre l'enseigne qu'il avait apportée de Berlin et où le mot « Dentiste » était écrit à la française parce que c'est plus distingué. Aussitôt, visite de la police, procès-verbal, amende. Le Berlinois supprime son e. Quinze jours après, on voit le réparateur. Nouvelle visite de la police; mais, cette fois, plus de procès-verbal, plus d'amende. Dans l'intervalle le praticien s'est associé avec son frère. Il y a deux arracheurs de dents; l'e final n'est plus une désinence française, mais l'indice allemand du pluriel; il n'est plus séditieux.

L'élevage de l'autruche. — Une société s'est formée à Stockholm (Suède) pour l'élevage des autruches. Dix sujets ont été importés du Jardin zoologique de Hambourg pour fournir la colonie.

Simple réflexion. — La reconnaissance parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.

Curiosité. — Selon le « Popolo Romano », les avocats du barreau de Gênes ont décidé de se mettre en grève en raison du mauvais état des locaux judiciaires.

Le ministère de la justice a proposé de mettre à la disposition des tribunaux l'ancien palais ducal.

Pensée. — Il faut appeler perte et non pas avantage tout gain dont notre honneur souffre quelque dommage.

Mot de la fin. — C'est bien extraordinaire que le docteur ne soit pas venu...

— J'y ai dit que Madame ne recevait pas parce qu'elle était malade.

Grains de bon sens

La plume refait l'oiseau

L'habit que l'on porte est pour quelque chose dans l'effet extérieur de sa personne, et même parfois, aux yeux de certains, l'habit, c'est tout.

Toi, Paul, tu ne peux avoir qu'une intelligence bien bornée dans tes vêtements à la vieille mode. Que peut-il sortir de bon, de raisonnable, de vraiment digne de cet esprit de Jacques emprisonné dans un corps vêtu si simplement? Ta personne, Henri, dans cette veste qui te sied si mal ne fera qu'attirer des regards de mépris, des coups d'œil moqueurs.....

Tandis que Monsieur Isaac dans son col droit se promène au milieu de la

foule en extase! Sire Antoine, dans son grand manteau fait mais l'admiration de la compagnie. Et seigneur Adam avec ses souliers à talon haut et étroit! Il fait l'effet d'un rare point de vue.

Paul, Jacques et Henri auront beau avoir une belle intelligence, un esprit bien meublé; ces qualités, ces richesses ne seront point considérées tant qu'elles seront affublées dans des habits trop courants, pas assez pimpants!...

Pour Isaac, Antoine et Adam, il suffit d'être empanachés à la nouvelle mode pour être les *remarqués* du jour! Leur tête serait-elle vide qu'on n'en détournerait point ses regards, tant les atours sont attrayants!...

Il suffit, de nos jours, de passer deux mois en service dans une ville ou villa quelconque, pour que l'oiseau revienne dans sa patrie tout transformé, et pour qu'il fascine les âmes par trop naïves!

Combien de fois, d'ailleurs, n'ai-je pas vu de ces personnes qui jadis ne faisaient point d'effets particuliers au milieu de la société, mais qui aujourd'hui y sont comme des roses dans un buisson d'épines!

C'est que le garçon — ou la demoiselle — est sorti de son pays natal; c'est qu'il a voyagé et vu le grand monde; c'est qu'il a appris à vivre la vie moderne! C'est que... c'est que... etc.!

Vous tenez sans doute à savoir où ont passé ces trois jeunes gens: Isaac, Antoine et Adam? Le premier a été garçon de café à Lausanne; donc il a bien raison de s'en croire! Le second, portier d'étage à Lyon. Diable! quand on a servi des Anglais, il faut bien venir en enseigner dans son pays! Tandis que pour Adam, chez qui vous remarquez une évolution complète dans sa mise et dont vous vous étonnez, sachez qu'il a été à... Berlin et il a vu, devinez qui?... l'empereur Guillaume!...

Paul, Jacques et Henri, n'ayant point aspiré les parfums des *grrrrands*, seront toujours des arriérés qui n'ont jamais rien vu!

Voulez-vous donc être mieux considéré en ce monde? Faites un voyage en chemin de fer; visitez une ville; brossez les chaussures d'un Anglais; servez dans un café, où presque toujours vous acquiessez l'amour du luxe et des plaisirs! Vanité des vanités! Tout n'est que vanité!

Alpinus.

LES ÉVÉNEMENTS

Un plan allemand.

Le *Times* publie aujourd'hui un long article de son correspondant militaire.

Après avoir fait l'éloge de l'armée allemande, le correspondant indique quels sont les travaux militaires qui ont été poursuivis et accomplis sur la frontière de l'est, et il conclut que le plan d'opérations de l'état-major allemand, en cas de conflit avec la France, semble avoir, en raison même de ces travaux, subi une modification sensible.

« Il y a encore très peu de temps, écrit-il, on croyait généralement que dans le cas d'une guerre avec la France, la grande masse des armées ennemies serait concentrée sur la ligne Metz-Strasbourg, les trois quarts des forces entre Metz et Saverne, et un quart entre Saverne et Colmar.

« Mais depuis lors un changement paraît être survenu dans cette façon d'envisager les choses. La force et l'état de préparation de l'armée française, les puissantes défenses françaises, enfin les nécessités de la tactique allemande d'enveloppement et l'accroissement numérique des armées allemandes, toutes ces raisons ont exigé une extension du front de développement stratégique.

« Ceux qui ont suivi avec attention les mesures prises par l'Allemagne ont pu noter avec intérêt que les plateformes d'arrivée des trains à Metz avaient été progressivement triplées en nombre et qu'à Trèves et tout le long de la frontière belge, entre Trois-Vierges et Aix-la-Chapelle, une nouvelle base de concentration pour une armée était en voie de préparation.

« Ce qui ressort d'une façon claire, c'est que le centre d'une attaque future contre la France a été déplacé vers le nord, et qu'un mouvement offensif important — sinon le plus important — aurait pour base la ligne Cologne-Coblentz.

« Dans ces conditions, le maintien de la neutralité de la Belgique, et peut-être même celle de la Hollande, serait menacé par cette nouvelle orientation de la stratégie allemande. »

La victoire de Branly

Lundi, l'Académie des sciences, à Paris, a mis fin à la discussion passionnée qui s'était élevée autour de la candidature de M^{me} Curie comme membre de ce corps savant. Au second tour de scrutin, elle a élu le D^r Branly, par 30 voix, contre 28 données à M^{me} Curie.

Malgré sa science incontestable, le D^r Branly ne fut jamais mis en vedette par la science officielle française. Lorsque le grand prix Nobel fut décerné aux créateurs de la télégraphie sans fil, tout le monde crut que Branly en aurait au moins une part. Il n'eut rien. L'Académie de Stockholm expliqua que l'Académie des sciences de Paris ayant gardé le silence, on avait jugé qu'il eût été inconvenant de lui donner une leçon.

L'Académie des sciences a réparé lundi le long oubli en lequel on laissait le D^r Branly.

Ajoutons que Branly est un représentant de la science chrétienne. C'est un excellent catholique, dévoué à la cause de ses coreligionnaires. Il a quitté son poste de directeur de laboratoire à la Sorbonne pour prendre la chaire de physique à l'Institut catholique de Paris.

Tout-Europe.

Nouvelles Etrangères

TRÉSORS PERDUS

Dans une revue anglaise, un curieux, M. Clarke, vient d'ouvrir une enquête sur la question des trésors enfouis au fond de la mer par suite de naufrages.

Des millions et des millions dorment là, sous les flots, depuis des siècles. L'exploration de l'Océan serait fructueuse si elle était possible. Mais, en outre de la difficulté d'atteindre de grands fonds, l'envasement s'est produit, les épaves sont devenues de plus en plus inaccessibles. Si, récemment, on put, à force de patience et d'efforts coûteux, retirer quelques œuvres d'art antiques que contenaient des galères sombrées dans les eaux grecques, qui parviendra jamais à s'emparer de l'or que portaient les galions de cette flotte que Philippe II avait orgueilleusement appelée l'« invincible Armada », et qui périt sur les côtes d'Irlande?

C'était la plus formidable expédition qu'eût jamais préparée l'Espagne, et elle fut anéantie en quelques heures.

A la fin du second Empire, dit le « Petit Parisien », il y eut un grand engouement pour l'entreprise qui consistait à chercher les trésors coulés bas, auprès de Vigo, avec les vaisseaux qui apportaient, au commencement du XVIII^e siècle, le tribut de quatre années du Mexique. L'opération était dirigée par un ingénieur, M. Bazon, qui avait exposé, dans la rue qui s'appelait alors rue de Morny, les premiers objets retirés: deux canons, des pièces de bois, des armes.

Une des dernières visites que fit Napoléon III, avant la guerre, fut pour ce sommaire musée... qui en resta à ces mémoires décolorées.

Les tentatives furent vaines pour retrouver les trente millions de dollars que transportait un navire américain et qui se perdit en vue de Lima. Mais que d'autres « trésors » que l'on connaît et qui resteront pour toujours perdus: ceux que contenait le vaisseau hollandais le « Coromandel », qui était chargé, au XVII^e siècle, des présents, sans doute un peu forcés, de princes asiatiques; ceux du navire le « Prince », de la Compagnie des Indes, en 1752, qui contenait la rançon de conventions faites avec l'Angleterre; ceux du vaisseau portugais le « Goa », qui amenait en Europe des ambassadeurs du Siam et d'immenses richesses! Et, au dernier siècle seulement, que de naufrages de navires dont la cargaison était précieuse!

Un vieux brigand.

La police de Catane vient d'arrêter un brigand sicilien bien connu, Joseph Vitale, qui était disparu en 1865, après avoir assassiné un fermier et volé une forte somme d'argent.

Il y a quelques jours la police découvrit qu'un vieillard et une vieille femme, qui habitaient dans une cabane solitaire, perchée sur un cratère presque inaccessible de l'Etna, étaient les fameux Vitale et sa femme. On eut beaucoup de peine à arrêter le septuagénaire qui faillit encore une fois s'échapper.

Drame sanglant en Prusse.

Le soldat Klotz, de la 2^e compagnie de pionniers, natif de Pforzheim, avait quitté dimanche soir la caserne et s'était rendu à Dudenhofen. Il avait avec lui son fusil et un grand nombre de cartouches à balles qu'il s'était procurées en forçant la caisse à cartouches de la caserne.

Un lieutenant et plusieurs sous-officiers munis de fusils et de cartouches furent envoyés à sa recherche. Ils tentèrent vainement de le gagner par de bonnes paroles. Klotz, les menaçant de son arme, se réfugia dans la forêt de Dudenhofen et tira dix coups de feu sur l'officier et les sous-officiers, blessant grièvement le sous-officier Eckrich et atteignant légèrement le gendarme Lutz, envoyé du poste de gendarmerie. Sur ces entrefaites, Klotz se tua lui-même avec son fusil.

D'après une lettre qu'il a laissée, le malheureux semble avoir agi sous l'empire de la boisson. On croit aussi qu'il a été violemment surexcité par une affaire d'amour. En outre, il avait soustrait 25 marks à la cantine.

Nouvelles Suisses

Banque nationale suisse.

Le conseil de banque de la Banque nationale suisse s'est réuni lundi après-midi à Berne. Il a pris connaissance des rapports du président. Il ressort de ces rapports que le bénéfice réalisé en 1910 accuse une amélioration sensible sur les années précédentes, de sorte que les versements au fond de réserves et la distribution d'un dividende de 4 % aux actionnaires sont garantis, ainsi que le versement d'une somme de 1.250.000 francs d'excédent à la Caisse fédérale.

En ce qui concerne la demande du dé-

partement fédéral des finances sur la révision de la loi sur la Banque nationale, le conseil a adhéré aux propositions du comité de la Banque et de la direction, en ce sens qu'il fallait limiter la révision de cette loi à certaines affaires de banques et aux responsabilités de cette dernière, tout en réservant la question d'une révision plus étendue lorsque ce sera nécessaire. Un rapport sera présenté sur cette question lors de la prochaine assemblée générale.

Le conseil a nommé membre du comité local de la succursale de Zurich M. Scheller-Erni et a décidé de proposer au Conseil fédéral de laisser inoccupée pour le moment la place vacante de sous-directeur de la succursale de Berne, comme cela a déjà été le cas pour St-Gall.

La mort du colonel Geilinger.

Lundi après-midi, dans le train de Zurich à Winterthur, est mort à l'âge de 62 ans, frappé par une attaque d'apoplexie, M. Geilinger, conseiller national, colonel divisionnaire, président de la ville de Winterthur.

Voyageurs de commerce.

Le Conseil fédéral a pris une décision définitive sur l'interprétation de l'article 9 du traité de commerce avec l'Allemagne au sujet des taxes de patentes des voyageurs de commerce. Cette décision a été motivée par un recours introduit par les autorités allemandes pour le fait qu'un voyageur qui voulait prendre livraison d'affiches, de cartes postales, etc., à Bâle, a été imposé d'une taxe. Le Conseil fédéral a déclaré le recours fondé et a ordonné le remboursement de la taxe perçue.

Wagon à l'eau.

On mande de Payerne que, dimanche, à la suite d'un tamponnement par une tranche de wagons lancée sur la voie industrielle, un wagon chargé de lait pour la fabrication du lait condensé, a été précipité dans la Broye. Les employés ont pu sauter à temps sur la terre ferme sans se faire de mal. Une grande quantité de lait a coulé dans la Broye.

Mariage retardé.

Un jeune commerçant errait à l'aventure et sans place dans Zurich. La fortune voulut qu'il fit la connaissance d'une jeune demoiselle charmante et de bonne famille chez laquelle il fut agréé sur ses simples apparences. Le gentil cavalier, mis à la sportsman, culotte saumur, bottes d'équitation et cravache, faisait sa cour assidûment et des cadeaux de premier choix: montre en or, chaîne, bagues, etc.

Or, un beau jour, le galant ne vint pas. On s'enquit. Il était « coffré ». Ce fripon, apprit ses futurs beaux-parents, faisait simultanément les yeux doux à une cuisinière et profitait de cette circonstance pour voler chez les maîtres du naïf cordon-bleu, les cadeaux qu'il faisait. La pauvre fiancée a dû déchanter et restituer.

Visites pénibles.

Samedi matin, une cohorte d'agents de police venus de Zurich, sous la conduite d'un juge d'instruction extraordinaire, est arrivée à Kloten, où les policiers, qui avaient reçu des instructions ad hoc, se sont aussitôt présentés au domicile des divers membres du Conseil d'administration de la Caisse industrielle

s'éteignit dans un gémissement dont elle ne eut pas conscience; elle chancela et s'évanouit.

CHAPITRE V.

Serviteur et maîtresse.

Jacob resta sur le perron jusqu'à ce que sa maîtresse eût disparu dans l'ombre; ses yeux ne la voyaient plus qu'il qu'il la suivaient toujours, comme si la flamme qui dévorait son cœur eût éclairé cette nuit profonde où elle entraînait avec Leicester. Il écoutait avidement le bruit de leurs pas sur les dalles. Il demeurait à la même place, immobile et comme pétrifié, quand le grincement des roues, au moment où le cocher se disposait à partir vint le rappeler à lui-même. Il descendit précipitamment et saisit l'un des chevaux par la bride:

Pas encore, on peut avoir besoin de vous, cria-t-il.

— Besoin ou non, je m'en vais, répondit le cocher avec humeur; on ne sait jamais combien on restera devant la porte de ces dames, et par un temps pareil, ce n'est pas le prix d'une course qui va vous faire attendre.

Jacob fit reculer la voiture de manière que la roue touchât le bord du pavé.

— Maintenant, dit-il avec fermeté, vous

en déconfiture. Chacun des administrateurs a été gardé à vue, en attendant la perquisition domiciliaire que venait faire le juge instructeur.

La perquisition faite, le juge d'instruction a saisi et emporté toutes les valeurs et tous les titres qu'il a trouvés et il a notifié aux banques un avis de séquestre général sur les créances et objets quelconques appartenant aux administrateurs.

Employé infidèle

Un envoi d'argent, expédié par un négociant de Bulle, n'étant pas arrivé à destination, on a découvert qu'un jeune commis postal de la Gruyère s'était laissé entraîner depuis quelque temps, à la suite de pertes faites au jeu, à différentes irrégularités. Il a été révoqué. Une enquête est ouverte.

Les parents du malheureux ont offert immédiatement de rembourser la somme volée et se portent également garants pour ce qui pourrait être découvert.

La Région

Aigle.

Samedi soir, le personnel de la gare C. F. F., avait à l'hôtel Victoria une réunion de famille.

Un jeune ménage y assistait. A la maison, dormait dans son berceau, le bébé âgé de 11 mois.

Dans la nuit, M. B. vint lui faire une visite. Quel ne fut pas son effroi de trouver la chambre pleine de fumée et de gaz carbonique. Les fenêtres rapidement ouvertes, M. B. ne fit qu'un saut vers le lit de son enfant. Mais le pauvre bébé asphyxié ne donnait déjà plus signe de vie. M. le Dr Duboux essaya en vain de le ranimer.

Cet accident est dû, paraît-il, à une défectuosité de la cheminée. Des poutres placées trop près d'un canal en fonte ont pris feu et se sont carbonisées lentement, sans qu'on se soit aperçu du danger; le feu couva en dégageant à la fin la fumée et le gaz carbonique. Il est donc probable, dit la *Feuille d'Avis d'Aigle*, que si les parents, au lieu de s'être absentés, avaient été tranquillement se coucher, ils y seraient restés avec leur enfant.

Nouvelles Locales

LOI sur l'enseignement secondaire

Acceptez-vous la loi du 25 novembre 1910 sur l'enseignement secondaire ?

OUI

Le peuple valaisan est appelé, le 29 janvier, à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet d'une loi d'une souveraine importance pour l'avenir de notre pays.

C'est la loi sur l'enseignement secondaire votée à la presque unanimité du Grand Conseil.

Cette loi maintient les écoles moyennes communales et prévoit la création d'écoles moyennes régionales; elle crée les écoles industrielles inférieures communales et régionales, les écoles industrielles cantonales (école supérieure à Sion, inférieure à Brigue et St-Maurice);

pouvez entrer si vous craignez la pluie; mais quant à partir, il n'y faut pas songer.

— C'est ce que nous verrons bien, grommela le cocher en rassemblant les rênes.

— Voilà pour boire, dit Jacob en lui glissant un dollar dans la main, ce qui n'empêchera pas que vous ne soyez bien payé.

— Sans doute, répondit l'homme en jetant le dollar dans une poche qui semblait n'avoir pas de fond; sans doute on peut se laisser mouiller quand toutefois, comme vous le dites, on espère forte paye. Mais dites donc, qu'est-ce que vous faites donc là ?

— Je regarde votre lanterne.

— Bon, la v'là éteinte.

— Précisément... Et Jacob sauta de la roue par terre.

— Le pire de tout, c'est que, dans ce quartier perdu, il n'y a pas une seule lumière où on puisse la rallumer; avec ça qu'il fait noir et que...

— Allons, de la patience, dit Jacob, et en arrivant à l'hôtel vous aurez encore un dollar.

— Bon, bon, fit le cocher qui se mit à rire malgré la pluie et se roula dans son manteau comme un limaçon dans sa coquille, bien déterminé à se laisser mouiller autant que possible pour le dollar promis.

enfin elle sanctionne l'existence légale de trois collèges classiques complets, comprenant de 7 à 8 ans d'études, à Brigue, à Sion et à St-Maurice.

Jusqu'à présent, les jeunes gens qui se destinaient aux carrières libérales avaient, seuls, à leur disposition les établissements d'instruction destinés à les préparer à leur vocation future.

Les autres, ceux que leurs goûts et leurs aptitudes appelaient aux carrières industrielles, commerciales et administratives, manquaient, presque totalement, des moyens de formation nécessaires.

Et cependant, la transformation que subit actuellement le Valais, au point de vue du commerce et de l'industrie, rend nécessaire la préparation des jeunes gens à ces carrières nouvelles.

Depuis longtemps déjà, les cantons romands ont créé des écoles spéciales ouvrant à la jeunesse un horizon nouveau.

Le canton de Fribourg, en particulier, a établi, au collège St-Michel, une école commerciale de cinq années d'études, comprenant les sections industrielle, commerciale et administrative, qui a rendu déjà d'immenses services au pays.

Le Valais devait-il, pouvait-il rester en arrière? Non, sans voir, avec regret, un grand nombre de places lucratives occupées par des étrangers, au préjudice des enfants du pays, placés dans l'impossibilité de se préparer, chez nous, à des carrières rémunératrices.

De plus, dans l'état actuel, la reconnaissance de notre diplôme de maturité par la Confédération n'était pas officielle; et les jeunes gens, qui avaient achevé leurs études classiques dans nos collèges, pouvaient se voir fermer pour eux les portes de l'Université.

A cet état de choses fâcheux, il fallait un remède.

Nos hauts pouvoirs l'ont compris; c'est pourquoi ils proposent au peuple valaisan la loi sur l'enseignement secondaire qui comble une lacune et répond à un besoin.

Cette loi tient compte, dans une juste mesure, des vrais intérêts de tout le canton.

C'est une loi ni bas-valaisanne ni haut-valaisanne, mais destinée à unir, dans un même élan de patriotisme éclairé, le peuple valaisan tout entier.

Au point de vue de l'enseignement classique, Sion et St-Maurice conservent leurs droits actuels; Brigue voit mettre le couronnement, réputé nécessaire et revendiqué comme tel par le Haut-Valais unanime, à son collège qui a formé toute une pléiade de prêtres instruits et de magistrats distingués.

Quant à l'enseignement industriel et commercial, les anciennes écoles moyennes, les nouvelles qui pourront se créer, mettront à la portée de la jeunesse valaisanne toutes les facilités de s'y préparer facilement et à peu de frais, puisque ces écoles recevront une allocation annuelle de l'Etat.

Depuis dix ans, le Grand Conseil a donné sa haute sanction à de nombreuses lois et règlements destinés à promouvoir les diverses branches de l'enseignement.

Ce sont, pour mémoire:

1^o La loi sur l'apprentissage du 21 novembre 1903;

2^o Règlement des examens d'apprentis, du 2 avril 1904;

3^o Règlement sur les écoles et cours professionnels, du 15 novembre 1905;

Déjà de toute inquiétude à cet égard Jacob rentra dans la cour et fut absorbé de nouveau par ses préoccupations douloureuses. Il leva les yeux vers la tourelle, et cette lumière qui tombait de la fenêtre supérieure, la seule qui tremblait dans la nuit, entra dans son cœur comme la lame d'un poignard. Que lui disait cet homme sans pitié? la traitait-il durement?... L'osait-il? Oh! torture cent fois pire, cette lampe éclairait-elle leur réconciliation?... Jacob sentit qu'il ne se possédait plus; il essaya d'apaiser l'ardeur qui dévorait sa poitrine et l'envahissait tout entier; mais sa nature froide et impassible devenait ingouvernable quand elle se réveillait dans toute sa puissance, jamais il ne l'avait senti comme à cette heure. D'horribles craintes traversaient son esprit et brûlaient sa pensée ordinairement si calme. Seule avec Leicester dans cette vaste maison... seule avec lui! Bonté divine, était-elle en sûreté? Il franchit le perron, traversa le vestibule, et, malgré l'obscurité, se trouva bientôt à la porte de cette chambre; un faible rayon s'en échappait, un bruit plus faible encore. Il se pencha pour écouter, sans penser à ce qu'il faisait: l'indiscrétion n'existant plus pour lui. Quelques paroles incohérentes arrivèrent à son oreille,

4^o Loi sur l'enseignement primaire, et écoles normales, du 1^{er} juin 1907.

La nouvelle loi sur l'enseignement secondaire, du 25 novembre 1910, couronnera dignement l'édifice élevé pour la culture intellectuelle et professionnelle de la jeunesse valaisanne.

Laissons de côté toute considération secondaire, tout esprit de clocher et de particularisme étroit.

Portons nos regards, non plus vers telle partie du pays, appelée peut-être à bénéficier plus directement de la loi qu'une autre, mais sur le Valais tout entier qui en retirera d'immenses avantages.

Qu'il n'y ait, dans le vote du 29 Janvier, ni Haut-Valais, ni Centre, ni Bas-Valais!

Que de la Furka au Léman, dans la grande artère du Rhône, comme dans la plus petite vallée latérale; dans les villes comme dans le plus reculé des hameaux, tout citoyen éclairé, soucieux du développement intellectuel et économique du Valais, se rende à l'urne, conscient de remplir un devoir sacré et y dépose une énergie

OUI!

Chanoine de COCATRIX, Préfet des Etudes.

Voix discordantes

Nous avons reçu de personnalités diverses des articles défavorables à la loi. Un de ces articles critique la future composition du Conseil de l'Instruction publique; un second, la création des écoles secondaires dans les communes; un troisième, les conséquences financières qui résulteront de l'adoption de la loi. Nous regrettons vivement ne pouvoir donner satisfaction à des amis qui nous sont chers, la majorité du Comité du *Nouvelliste* ayant décidé de prendre position en faveur de la loi.

La Solution du Palais du Parlement

(Corresp. part.)

On en a déjà beaucoup parlé à propos de l'emplacement qu'il doit occuper. Mais jusqu'ici la question n'a guère été considérée que sous cette seule face, alors qu'elle mérite aussi d'être envisagée sous un autre aspect: le point de vue financier. En effet, à notre avis, il y aurait lieu de chercher plutôt à rendre cette construction superflue, pour le moment au moins, et à la renvoyer, non aux Calendes grecques, mais simplement à des temps meilleurs pour les finances cantonales. Voici donc notre idée à ce sujet.

Et, d'abord, convenons sans difficulté que notre salle de l'Hôtel-de-Ville est actuellement insuffisante pour loger les mandataires du peuple. Mais à qui la faute? Il y avait un moyen bien simple d'être mieux à l'aise, c'était de songer à être moins nombreux. Pourquoi, en revisant récemment notre Constitution, les Pères de la Patrie n'ont-ils pas su ou voulu prévoir que le Grand Conseil serait élu à raison d'un député pour 1500 âmes de population? (au lieu de 1000, base actuelle). Au lieu de posséder un pouvoir législatif devant compter 130 membres, vu la base du nouveau recensement, il en comprendrait 86, ce qui serait suffisant et raisonnable, surtout lorsque d'autres cantons plus riches que

ou plutôt à son cœur; puis une voix répondit et ses dents se serrèrent à se briser. Était-ce donc la distance qui la rendait plus douce? mais il lui semblait que cette voix harmonieuse priait et persuadait. Il croyait sentir aux morsures envenimées qui déchiraient son sein que cette voix le fascinait encore. Il étendit sa main, la posa sur le bouton de la porte, puis recula honteux et fit un pas pour descendre. Lui, voleur de secret! lui, espion de sa maîtresse! elle, oh! mon Dieu! Il s'arrêta sur la première marche de l'escalier, hors de la portée des voix, mais toujours l'œil fixé sur cette chambre.

Pauvre Jacob! les minutes s'écoulaient et lui semblaient des heures; il s'était assis, la tête pressée entre ses mains brûlantes, les genoux serrés convulsivement. Tout à coup il prêta l'oreille de nouveau, toutefois sans bouger de place. Aucun bruit, aucun son. Il se leva, retint son haleine, se pencha en avant et s'approcha peu à peu malgré lui, sans savoir; ses yeux dévorant toujours ce point lumineux que laissait passer la serrure. Soudain la lumière jaillit par la porte qui s'ouvrit brusquement, et avec cet éclair s'échappa de la chambre un gémissement profond, un cri d'angoisse. Leicester sortait, Jacob le saisit

GRANDEUR ET DÉCADENCE

William laissa tomber sa main qu'il avait reprise, et lui dit d'un ton dur:

Ne parlez jamais d'elle, mauvaise mère qui l'avez délaissée, peut-être abandonnée à la misère, à tous ses maux, à tous ses dangers; pensez-vous expier jamais vos torts?

— Non, non, répondit-elle, je ne l'espère pas, je ne le puis pas. Oh! mon Dieu, si j'en avais le pouvoir!

Ces mots lui suffirent; il était donc certain qu'elle était toujours pauvre.

Restons-en là dit-il sèchement. Vous avez voulu cette entrevue, elle est terminée, l'espère bien que c'est la dernière.

Ada tressaillit. Vous ne pouvez pas dire cela, balbutia-t-elle en essayant de sourire pour se tromper elle-même; vos regards, vos paroles de tout à l'heure... Vous ne vous êtes pas joué de moi, William.

Il parlait sans l'entendre; elle le suivit jusqu'à la porte, voulut l'appeler encore: sa voix

le nôtre les élisent à raison de 1 par 2000 âmes de population. On pourrait donc se dispenser de construire un nouveau palais pour les Pères de la Patrie en provoquant, par voie d'initiative, une révision de la Constitution cantonale dans le sens de la réduction du nombre des mandataires du peuple. La question financière et avec elle celle de l'emplacement se trouverait ainsi considérablement simplifiée, ou plutôt tout à fait résolue. La salle historique de l'Hôtel-de-Ville, suffisante pendant si longtemps, le serait encore pour bien des années, et les occupants n'y feraient pas moins de bonne besogne, puisqu'ici comme ailleurs, ce n'est pas à la quantité qu'il faut regarder, mais bien à la qualité.

Nos finances cantonales traversent présentement une crise assez pénible pour qu'il vaille la peine d'y regarder à deux fois et de plus près avant de soulagier davantage la Caisse de l'Etat, qui est un *bas de laine* de tous les ménages valaisans. Déjà l'on dit couramment autour de nous que la loi ou votation sur l'enseignement secondaire imposera des obligations nouvelles assez lourdes pour sa pleine et entière exécution. Sans doute, elle réalisera des progrès et des améliorations, c'est banal de le dire et de le répéter pour pousser à son acceptation. Mais il faut convenir, d'autre part, qu'elle *chargera* rudement le *bateau*. Un député de nos amis, qui discourtait sur ce thème ces jours derniers, évaluait à une cinquantaine de mille francs au moins pour l'Etat seulement l'excédent de dépenses qui sera à la charge du Département de l'Instruction publique. La prudence veut donc que l'on remette à des temps meilleurs la construction d'un palais.

Correspondance

Sion, le 24 Janvier 1911.

Monsieur le Rédacteur du *Nouvelliste*,
St-Maurice.

Monsieur,

Votre journal a reproduit, samedi dernier, sous le titre: « Conflit fiscal » un article de la *Liberté* dans lequel l'auteur laisse entendre que l'issue du recours que les ouvriers de l'industrie de Sion ont adressé à l'Etat ne laisse aucun doute. C'est-à-dire qu'ils seront purement et simplement déboutés de leurs « exigences » (?)

Il me paraît que l'auteur du dit article ne connaît pas les raisons qui ont motivé ce recours ou bien qu'il n'est pas très sympathique à notre cause.

Voici, au reste, la raison pour laquelle les ouvriers ont refusé de payer l'impôt pour 1910:

Vers le 20/25 décembre dernier les ouvriers recevaient — ainsi que leurs patrons — une circulaire de la Municipalité « portant à leur connaissance » qu'il serait perçu un nouvel impôt sur le salaire.

Les ouvriers ont estimé — et je crois qu'ils ne sont pas seuls — qu'un *nouvel* impôt réclamé dans ces conditions ne pouvait être appliqué que depuis la date où le contribuable en avait eu connaissance.

Quant à la circulaire de juin avisant les patrons qu'un impôt sur les salaires serait perçu, les premiers intéressés, soit les ouvriers à qui l'impôt devait être réclamé, aucun d'eux n'en a eu connaissance.

Ceci pour rétablir les faits.

F. M.

par le bras.

Est-ce un meurtre? l'avez-vous tuée?...
— Une attaque de nerfs, l'ami, et rien de plus.

Il bondit dans la chambre; elle gisait sur le bord du lit, son visage était pâle et ses membres contractés; il se pencha vers elle, écarta ses cheveux et la souleva doucement.

Elle n'est pas morte, son mépris seul l'a blessée, dit-il avec une joie sauvage; sa main ne l'a pas touchée.

La pauvre femme restait toujours insensible et ne donnait d'autre signe de vie qu'un léger frémissement de paupières; Jacob ouvrit la fenêtre, reçut quelques gouttes de pluie dans le creux de sa main et les répandit sur ce front pâle; l'air frais de la nuit pénétra dans la chambre. Ada fit un mouvement, tout son corps tressaillit, ses yeux s'ouvrirent elle vit son fidèle serviteur, attentif comme une mère qui veille sur son enfant; elle le repoussa de la main et regardant autour d'elle: « Où est-il? oh! mon Dieu, Jacob, faites-le revenir. — Non, répondit celui-ci avec fermeté, demain vous me remercirez de ne l'avoir pas fait. — Laissez-moi alors, murmura-t-elle en reposant la tête sur l'oreiller.

DÉCRET DU SAINT-OFFICE

permettant aux fidèles de remplacer à leur gré les scapulaires par une médaille

On le sait, les saints scapulaires, comme on les appelle, contribuent grandement à entretenir la dévotion des fidèles et à exciter en eux le désir d'une vie plus parfaite. Aussi, pour que la pieuse coutume de s'y inscrire s'accroisse de jour en jour, notre Très Saint-Père Pie X, Pape par la divine Providence, tout en souhaitant beaucoup que les fidèles continuent à les porter comme par le passé, a cru cependant devoir se rendre aux vœux que plusieurs personnes lui ont exprimés. Après avoir préalablement pris les suffrages des Eminentissimes Pères les cardinaux Inquisiteurs généraux, dans l'audience accordée le 16 décembre de l'année courante à M^r l'Assesseur de cette suprême et Sacrée Cong. du Saint-Office, a daigné, dans sa bienveillance, accorder ce qui suit:

A tous les fidèles agrégés ou à agréger à l'avenir, par une imposition régulière, à un ou plusieurs scapulaires authentiquement approuvés par le Saint-Siège (excepté ceux qui sont propres aux Tiers-Ordres), il est désormais permis de remplacer ce ou ces scapulaires d'étoffe par une médaille en métal, portée au cou ou autrement, pourvu que ce soit sur leur personne et décentement, de sorte qu'en observant les règles propres à chacun d'eux, ils puissent sûrement gagner toutes les faveurs spirituelles (y compris le *privilegium* dit *sabbatin* du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel), et participer à toutes les indulgences annexées à chacun d'eux.

Cette médaille devra porter à l'avant l'effigie de Notre-Seigneur Jésus-Christ montrant son Cœur sacré et au revers celle de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle devra être bénite d'autant de bénédictions distinctes qu'elle remplacera de scapulaires régulièrement imposés, et pourra tenir lieu de ceux-ci, au gré de ceux qui les demanderont.

Enfin, chacune de ces bénédictions pourra être donnée par *un seul signe de croix*, soit dans l'acte même de l'inscription aussitôt après l'imposition régulière, soit même plus tard, selon l'opportunité des demandants. Peu importe qu'on observe ou non l'ordre des différentes inscriptions et le temps qui s'est écoulé depuis. La bénédiction peut se faire par n'importe quel prêtre, même distinct de celui qui inscrit, pourvu qu'il jouisse de la faculté respective, ordinaire ou déléguée, de bénir les scapulaires. Demeurent fermes par ailleurs les limitations, clauses et conditions du pouvoir primitivement accordé.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention très spéciale.

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 16 décembre 1910.

Aloys GIAMBENE,
Substitut pour les Indulgences.

L'amour de la Montagne

(Corresp. part.)

Lundi 16 courant, une avalanche tombait sur une caravane au sommet de la vallée de Ferret et gardait une victime retrouvée 46 heures après, grâce au généreux concours des Religieux du St-Bernard et des hommes d'Orsières.

Jacob ferma la fenêtre, étendit soigneusement le couvre-pied sur sa maîtresse et partit.

Encore ici! cria-t-il, guidé par l'instinct de sa haine, et saisissant de nouveau Leicester dans les ténèbres.

— Doucement l'ami, doucement, répondit le gentleman avec calme et posant la main sur la détente de son revolver; ne serrez pas si fort: vous avez des doigts de fer, et mon bras est sensible comme celui d'une femme.

— On ne lâche pas le serpent quand on le tient, mais on l'étrangle pour lui faire dégorger tout son venin, répondit Jacob avec fureur.

— Croyez-moi, l'ami, ne touchez pas aux serpents, c'est plus dangereux qu'on ne pense... Bien, je suis enchanté que vous entendiez raison; il est toujours désagréable de tuer un de ses semblables, surtout dans la maison d'une femme et quand la nuit est noire.

— L'eussiez-vous fait vraiment?
Un rire satanique répondit seul à cette question et retentit dans le silence de cette maison déserte.

Maintenant, dit Leicester, votre main, s'il vous plaît; l'obscurité me condamne à vous avoir pour guide. (A suivre)

Les hommes prudents, — qui ne voyaient pas sans appréhension faire, à cette saison, une traversée réputée à bon droit dangereuse — purent croire un moment que l'engouement qu'on avait pour ce col tomberait et que le passage serait abandonné.

Or, cinq jours plus tard, trois jeunes gens de Finhaut tentèrent hardiment la même traversée et arrivèrent heureusement à l'hospice. Il est vrai que ces derniers n'avaient eu, pour éviter tout danger, qu'à suivre les traces faites par les Religieux trois jours auparavant.

Le Valaisan aime la montagne comme le Breton aime la mer malgré ses perfidies et ses cruautés.

Le chantre Botrel appelle la mer la grande cône.

La Montagne est, elle aussi, une grande cône. Elle sait faire oublier un jour de gai soleil — avec ses pentes moelleuses et ses grands monts dorés — toutes ses colères des jours de tempête.

Valaisans, aimons la montagne: malgré toutes ses colères elle nous tue moins d'hommes que la ville. La ville nous en tue tous les jours; quelques-uns viennent mourir dans leur chère montagne, mais c'est la ville qui les a frappés au cœur.

Je ne veux point par là encourager les imprudents. Il ne faut pas croire — parce qu'on a fait quelques ascensions d'été et quelques exercices de skis sur des pentes uniformes — qu'on peut affronter toutes les ascensions d'hiver.

La plupart des victimes de la montagne sont des victimes de leur imprudence. Je ne veux point mettre de ce nombre la victime du Plan de la Chaux puisqu'on nous dit que c'était un alpiniste prudent et expérimenté. Qu'on le sache bien cependant, *il est toujours imprudent* — si l'on n'a un sens profond de la montagne et une longue expérience des caprices de l'avalanche — de tenter sans guide la traversée d'un col qu'on ne connaît qu'imparfaitement.

Le Montagnard.

Encore à propos de l'accident de Ferret (Corresp.)

Plusieurs erreurs, dont quelques-unes colossales pour qui connaît la vallée, se sont glissées dans les correspondances publiées dans votre journal au sujet de l'accident de Ferret. Et tout d'abord, les skieurs voulaient gagner l'hospice par le col de Fenêtre c'est donc dans la *montée* et non pas dans la *descente*, que l'avalanche les a surpris. S'ils s'étaient déterminés à partir de l'hospice, les Religieux n'auraient pas manqué de les dissuader de faire sans guide une traversée qui n'était pas exempte de dangers. Et du reste l'accident n'aurait peut-être pas eu lieu si la « gonfle » avait été traversée par les skieurs à une allure rapide.

Et puis, n'a-t-on pas placé les lacs de Fenêtre près de Praz-de-Fort et situé l'avalanche à 5 kilomètres d'Orsières — C'est plutôt 5 heures qu'il fallait dire.

Quant à vouloir éviter le danger en passant par la Combe de Là, c'est, à mon avis, tomber de Charybde en Scylla. Le passage n'a pas ou presque pas été fréquenté jusqu'à ce jour.

Attendons qu'il ait fait ses preuves. Mais qu'on ne vienne pas me dire que la traversée depuis les lacs jusqu'au Névi de la Rossa soit un itinéraire sûr et exempt de tout danger.

A. E.

Sierre. — (Corr.)

Dimanche soir, dans la grande salle du café de la Terrasse, un nombreux public assistait aux productions de notre jeune Société de Gymnastique.

Le programme a été emporté avec un brio remarquable. Honneur à ces jeunes gens qui paraissent pour la première fois sur la scène. La bonne réussite de leur travail et les applaudissements des spectateurs, parmi lesquels on remarquait au premier rang plusieurs membres du Conseil Municipal, doivent être un encouragement pour l'avenir.

Espérons que leurs efforts ne s'arrêteront pas là.

Vive la Gymnastique!

Le café cher.

A la suite de la hausse extraordinaire des prix, qui se sont élevés de 60 % environ depuis le mois d'août, les marchands de café au détail de la Suisse se trouvent dans l'obligation d'élever le prix du café au détail à partir du 1^{er} février de 20 centimes par ½ kilo. La qua-

lité la meilleur marché du café torréfié sera vendue 1 fr. 20 le ½ kilo, le café vert 1 fr.

Une journée catholique en Valais

Le comité cantonal de l'Association populaire catholique a décidé d'organiser une journée populaire cantonale, cette année.

La date et la localité seront indiquées ultérieurement.

Zermatt.

Le Ski-Club de Zermatt a fait aujourd'hui l'ascension du Breithorn (4200 m.). L'Anglais Meade, accompagné des guides Pollinger et Lochmatter, a fait l'ascension du Zinal-Rothorn. Le temps est très favorable, ainsi que les conditions de la neige. Il se propose de faire dans quelques jours l'ascension du Cervin.

Décisions du Conseil d'Etat

Il est porté les arrêtés ci-après:

Arrêtés.

1. concernant l'exécution de la loi sur l'interdiction de l'absinthe;

2. concernant le contrôle sur la circulation des vélocipèdes.

Circulaires.

Le Conseil d'Etat approuve la circulaire du Département des Finances aux administrations communales leur rappelant:

1. que, conformément à la loi, il ne peut être procédé aux mutations que sur la production d'actes dûment enregistrés;

2. que les propriétés de la femme mariée doivent être inscrites aux rôles de l'impôt séparément de celles du mari.

Débitants de sels.

Sont nommés débitants de sels:
M. Louis Carron, négociant, à Bruson, Bagnes;
M. Adrien Dubois, à Epinassey, St-Maurice.

Pour Loèche.

Il est pris acte d'un don de fr. 260 en faveur de la construction d'une clinique cantonale, transmis par M. le Doyen Eggs, à Loèche-Ville, au nom d'un anonyme.

Foires.

En modification de l'arrêté sur les foires du 8 Juillet 1910, le Conseil d'Etat décide, en ce qui concerne la commune de Brigue, de remplacer les foires fixées au dernier jeudi de Février et au quatrième jeudi d'Octobre, par deux autres foires qui sont fixées au premier jeudi d'Avril et au premier mardi d'Octobre, foires qui existaient déjà antérieurement à l'arrêté précité.

Géomètre.

Il est porté un arrêté concernant l'obtention du brevet de géomètre.

Centenaire.

M. le Chef du Département de l'Instruction publique fait rapport sur l'état actuel des travaux de la commission du Centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération.

Gazette de la Campagne

RACE PURE. — Ce qu'on appelle couramment race pure n'est que la conséquence de croisements faits en vue d'obtenir des sujets ayant des qualités bien fixes et se reproduisant entre eux. Par exemple, les chevaux anglais de pur sang ne sont autre chose que des chevaux du pays croisés avec des chevaux arabes. En Angleterre et ailleurs, beaucoup de races dites pures ne sont que le produit de croisements antérieurs. Une race est pure lorsqu'elle est obtenue par l'homme, elle a certains caractères qui lui sont propres et qui ne s'effacent plus si on a soin de ne plus mélanger son sang avec le sang d'animaux d'une race étrangère. De là sont nés les livres généalogiques qui permettent à chacun d'apprécier si une bête est de pure race. On admet généralement que 5 à 6 générations sont nécessaires pour atteindre le but, mais souvent il en faut davantage à cause des cas d'atavisme. Ce n'est que par l'hérédité qu'on peut atteindre la transmissibilité des caractères communs à un groupe d'animaux plus ou moins nombreux. Lorsque ce but est atteint, on a une race pure.

SITUATION. — Au point de vue des affaires commerciales agricoles, le com-

mencement de 1911 est assez semblable à celui de 1910, avec peut-être un meilleur courant d'affaires et des cours un peu plus élevés pour certains articles. La production laitière de l'Europe en 1910 a été un peu inférieure à celle de 1909, ce qui a eu pour résultat une hausse des prix du lait en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et ailleurs, hausse qui se maintient et s'accroît encore actuellement. Il en est de même des cours de fromages. Le beurre est de plus en plus cher, son prix atteint actuellement, à Genève, 3 fr. 20 à 3 fr. 60 le kilo au détail. Enfin, le bétail de rente et de boucherie se fait de plus en plus rare à la vente et les prix en sont de plus en plus élevés. C'est un encouragement puissant à l'élevage, en même temps qu'une sauvegarde de la production laitière.

GRAINES FOURRAGERES. — Les graines fourragères, comme le laissent prévoir les marchés de l'automne dernier, sont à des prix très élevés pour le printemps. On parle, pour le trèfle, de prix variant, suivant les provenances et les qualités, entre 1 fr. 60 et 2 fr. 25 le kilo.; pour la luzerne, de 2 fr. 10 à 2 fr. 40; pour l'esparcette, de 45 à 50 fr. les 100 kilos.

NITRATE DE SOUDE. — Le marché du nitrate est de plus en plus ferme à mesure que la demande est plus active. Les livraisons ont déjà commencé au commerce. On cote, à Dunkerque, en disponible, 22 fr. 85, février 22 fr. 95, mars 23 fr. 05 et avril 23 fr. 15; presque chaque jour amène une nouvelle augmentation de 5 centimes.

MIEL ET CIRE. — Sur les marchés de la Suisse romande, le prix du miel coulé, au détail, varie entre 2 fr. et 2 fr.50 le kilog. et celui de la cire entre 3 fr. 50 et 4 fr. le kilog.



Marque déposée. Cédée à votre plus grand désir et obtenue de Scott's Emulsion qui a rendu la vigueur à tant d'autres.

l'Emulsion Scott

dont la réputation comme l'émulsion à laquelle on peut se fier, est due aux succès innumérables et attestés. En demandant la Scott, soyez bien sûrs d'obtenir la Scott, refusant toutes les autres préparations. Elles ne sont pas fabriquées par le procédé de Scott et n'ont pas de la réputation pareille à la véritable Emulsion Scott. Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens. MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

1332 H 30011 X

Soulagement immédiat et guérison de l'ASTHME et EMPHYSEME pulmonaire

par le VIXOL Rien à brûler, rien à absorber. *essai gratuit* de 3 semaines. S'adresser pour renseignements et brochure explicative à MM. Model & Madlener, Pharmacie Centrale, 9, rue du Mont-Blanc, Genève. H 392 X 1086

Vous qui souffrez

de Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques, Douleurs et Catarrhes de poitrine, appliquez un Emplâtre américain Rocco et vous vous félicitez des résultats obtenus. Emploi commode, ne gênant pas le travail et ne salissant pas. Exiger le nom de Rocco.

Dans les pharmacies à fr. 1.25. H 7460 Q 1428

On a trouvé

un porte-monnaie contenant une certaine valeur. Le réclamer à l'Hôtel des Alpes, St-Maurice. 30

Cognac Golliez ferrugineux
souverain contre 110
l'anémie faiblesse, pâles couleurs, etc.
37 ans de succès
En flacon de 2.50 et 5 fr. dans toutes les pharm.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Attention

Spécialité de fromages et salaisons
Sardines, thons et conserves ;
Thé, café, chocolat ;
Pâtes et riz d'Italie ;
Merluches et harengs frais ;
Farines de seigle 1^{re} ; farines blanches, etc., etc.
Marchandises de 1^{re} qualité
Au plus bas prix du jour
Rendues, à partir de valeur frs. 20, franco gare de plaine
16 **Etienne EXQUIS, nég. Sion**

Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
Spécialités pour Hôtels — Arrangements
Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers.
Gros — **Les Fils FATH, Vevey** — Détail
Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

Liniment Gerok
seul remède qui guérisse radicalement les
ENGELURES

1140 Prix du flacon avec pinceau, fr. 1.50.
Pharmacie Normale 4, rue de Bourg, Lausanne

Le Nouvelliste

est en vente à la première heure aux kiosques des gares de
Brigue | Aigle | Fribourg | Yverdon
Sion | Montreux | Genève | Neuchâtel
Martigny | Vevey | Romont | Payerne
St-Maurice | Lausanne | Bulle
5 ct. le numéro

PUBLICITÉ
dans la Suisse Française

- | | |
|---|---|
| BULLE
La Gruyère
Le Messager
Le Fribourgeois
CERNIER
Neuchâtelois
CHATEL ST-DENIS
Echo de la Veveyse
CHAUX-DE-FONDS
National Suisse
Fédération Horlogère
Feuille d'Avis
COLOMBIER
Courrier du vignoble
DELEMONT
Démocrate
Bernier Jura
FRIBOURG
Indépendant Liberté
Amidu Peuple
Freiburger Nachrichten
Feuille officielle et d'avis
Demokrat
Semaine catholique
Bulletin pédagogique
Chronique agricole de l'industrie laitière.
Revue Verte
GENEVE
Journal
Feuille d'Avis Officiels
Courrier
Revue médicale de la Suisse romande
LAUSANNE
AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, NEUCHATEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.
Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits, insertions dans tous les journaux suisses et étrangers | LAUSANNE
Conteur Vaudois
Revue du Dimanche
Moniteur de la Boucherie
Terre vaudoise
La Source, organe de l'École de gardes-malades de Lausanne
MARTIGNY
Confédéré du Valais
MONTREUX
Feuille d'Avis
Journal et Liste des Étrangers
NEUCHATEL
Suisse libérale
NEUVEVILLE
Courrier
ORBE
Feuille d'Avis d'Orbe
PORRENTROY
Jura
Pays
Peuple
ST-AUBIN
Nouveliste valaisan
SION
Gazette du Valais
Walliser Bote
Bulletin officiel
Ami du Peuple valaisan
ST-IMIER
Jura Bernois
VEVEY
Feuille d'Avis de Vevey et journal du district
YVERDON
Journal d'Yverdon |
|---|---|

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler
Sion, Lausanne,

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, NEUCHATEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH.
Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits, insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

IL Y A DES CENTAINES DE SOI-DISANT

« succédané du café ». Chaque année, quelques douzaines de nouveaux produits, font leur apparition sur le marché, généralement, ils disparaissent aussi rapidement qu'ils sont venus.

Il existe cependant une boisson de famille, c'est

réellement la seule parfaite

celle qui a fait ses preuves depuis 20 ans et qui est appréciée et répandue dans tous les pays civilisés : c'est le Café de Malt de Kathreiner Kneipp. Ce produit naturel et pur ne se vend qu'en grains entiers, ce qui empêche toute falsification.

Se méfier des contrefaçons

Fabrique d'Ornements d'églises

Médaille d'Or Sion 1909

Orfèvreries, Bronzes, Cierges

FOURNITURES D'EGLISES

Catalogue des ornements gratuits.

Œuvre St-Augustin St-Maurice

NICOLLIER-TROLLER & C^{ie}
VEVEY
MARCHANDS DE FER
Fournitures générales pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION

Progrès hygiénique important !

Amélioration du café d'après le plus nouveau procédé patenté

Il est établi scientifiquement qu'à côté de la caféine, ce sont surtout les matières empyreumatiques résultant de la torréfaction du café qui exercent un effet nuisible sur l'organisme et produisent des maux.

Ces substances toxiques sont enlevées au café avant la torréfaction au moyen du procédé « THUM ».

Les grains de café sont nettoyés de toutes les matières nuisibles et peu appétissantes.

Le café est purifié des matières grasses, de sorte qu'il conserve tout son arôme à l'état rôti.

Le café amélioré est beaucoup plus hygiénique que le café torréfié d'après la méthode naturelle.

Le succès hygiénique obtenu par le nouveau procédé a reçu l'approbation de différentes autorités compétentes.

Chaque amateur de café doit se réjouir de cette découverte.

Contenance de caféine : Café 1 - 1,1/2 %, Cacao, en théobromine 1,8 - 2,4 %, Thé 3 - 4 %.

Comme toutes les matières nuisibles contenues dans le café torréfié par la méthode naturelle sont éliminées dans mon Café-Sirocco, traité avec la méthode nouvelle, la quantité minime de caféine ne produit plus qu'un effet agréable et stimulant.

Le « Café Sirocco », amélioré de Hofer-Lanzrein

est, jusqu'à nouvel avis, mis en vente aux prix suivants :

en paquets de	1/4 kg.	1/2 kg.	couverts
Mélange No. 1 paquet jaune	— .85	1.70	Mélange No. 1 à fr. 3.40 le kg.
» No. 2 » vert	— .75	1.50	» No. 2 » 3. — »
» No. 3 » bleu	— .65	1.30	» No. 3 » 2.60 »
» No. 4 » rouge	— .60	1.20	» No. 4 » 2.40 »

Le café sera livré moulu sans augmentation du prix.

G. Hofer - Lanzrein, Thoun

Rôtisserie en gros de « Café-Sirocco »

Attention

En vue des prochains tirages qui auront lieu en février nous offrons les obligations à primes, conditions de paiement mensuel très avantageuses. 613
Ecrivez à Case 15472, Gare Lausanne et vous recevrez les conditions et détails.

Belle collection de **TISSUS**

Nouveautés, toilerie, etc., est offerte à Dame ou Monsieur désirant s'occuper soit dans sa localité ou faire quelques voyages. 614

Affaire sérieuse
Adresser offres écrites sous H 2211 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

2 bons ouvriers **gypsiers-peintres**

colleurs de papier s'offrent pour réparations d'hôtel. Certificats à disposition. S'adres. sous C 7240 M à Haasenstein & Vogler, Montreux. 29

JEUNE GARÇON

de 15 à 16 ans est demandé pour s'aider aux travaux de la campagne. Vie de famille. Gages de 15 à 20 fr. selon aptitudes. 24
S'ad. à M Chesaux, Aigle.

A vendre

45 à 50 quintaux métriques de foin. S'adres. à Anna Tomnetti-Romang, près la gare, St-Triphon. 28

Egarée

une jeune chatte 3 couleurs. Prière de la rapporter chez Emile Barman, St-Maurice. 27

Perdu

Dimanche, le 22 courant, à 11 heures du matin, sur la route de Choëx, près de la bifurcation des chemins de l'église et du village de Choëx, une MONTRE sans chaîne, à boîte en acier. A remettre contre récompense à M. Leumann, Villa Ribordy, Montreux. 26

Pastilles Antoine

calment la TOUX, guérissent affections Voies respiratoires. Prép. p. J. ANTOINE, pharm.-chim. des Sanatoriums de LEYSIN (Suisse). Envoi c. remb. Fr. 1.50 la boîte (6 bts. Fr. 8.— franco).

LE LACTA VEAU
pour l'élevage
est en vente chez :

- Martigny-V. M. Lugon-Lugon
- Monthey M. Oct. Donnat
- Vernayaz MM Crosset frères
- Vouvry M. E. Levat
- Bouveret M. A. Cachat
- Salvan M. Fournier Darivaz
- Sembrancher M. Ribordy boul.
- Orsières M. Joris Angelin
- Fully M. Taramarca 1440
- Charraz M. Gay Nestor
- Saxon Sté Coop. agr. ouvr.
- Vionnaz Fracheboux, Zanon

FOINS, REGAINS PAILLES, FARINES

pour le bétail, sans français. Marchandises 1^{er} choix, franco toutes gares suisses, port et douane. — Ecrire Henri Guépeaux Fils, Importateur, Verrières-Suisse. 1437

Les Poules

Pour obtenir une ponte maxima, employez le produit renommé de Paul Testuz & Cie, Treytorrens par Cully « HANTECLAIR »
100 kg. 50 kg. 25 kg. 10 kg.
fr. 25.- 13.- 7.- 3.80
franco contre remboursement.
H 2047 L
Dépositaires demandés.

Les meilleures MONTRES
sont toujours fournies par
HORLOGERIE LAAGER
PÉRY PRÈS BIENNE
Régulateurs-Réveils-Châsses
Réparations
en tous genres à prix très réduits
Prix courant Chacun son tour

VINS

Très bons vins blancs et rouges naturels du Midi à 0.55 cts, le litre franco, fûts de 50 à 600 litres. 1139
S'adresser à Charles Martin, Monthey. H 20179 L

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Fondée en 1869
capital social et réserves : Fr. 58, 500. 000.
51. 200 sociétaires
au 30 juin 1910

reçoit des sociétaires en tout temps
Siège de Montreux Rue de l'Eglise catholique (Avenue du Kursaal 20)

Les versements sur parts sociales effectués avant le 31 décembre, participent au dividende à partir du 1^{er} janvier 1911.

Les parts sociales sont de Fr 1000 ; elles peuvent être libérées par un seul versement ou par acomptes annuels de fr. 25 au minimum.

Dividende pour 1909 : 5 1/2 o/o

Les statuts, rapports de gestion et déclarations d'engagement sont à disposition à nos guichets ou sont envoyés franco sur demande.

Nous émettons au pair des **OBLIGATIONS 4 1/4 o/o**
à 3 ans ferme, en coupures de 500, 1000 et 5000 francs, au porteur ou nominatives au choix du déposant. H5293M

IRRÉVOCABLEMENT

Tirage 23 février 1911

Dans la grande salle de la maison judiciaire
Loterie du Casino Théâtre de la ville de Fribourg.
1^{er} Lot 50.000 frs.

Le billet 1 fr.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 »	2.70	30 »	20 fr.
6 »	5.—	50 »	30 fr.

Ecrire : Bureau de la Loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir 6. H2948 452

Agenda du Valais 1911

Élégamment et solidement relié fr. 2.
Cet agenda, très pratique et d'un format portatif, convient non seulement aux gens d'affaires, commerçants et industriels, mais aussi aux agriculteurs.

Bulletin de commande

Je, soussigné, vous prie de m'envoyer contre remboursement, pour le prix ci-dessus
ex : AGENDA du VALAIS 1911
(adresse et signature ci-dessous bien lisibles)

Découper le présent bulletin et le mettre rempli dans une enveloppe, sans fermer celle-ci. Affranchir par 2 cts. et éviter d'écrire quoi que ce soit en dehors des mots strictement nécessaires (nom, prénom, et domicile, et le nombre désiré devant : EX. : Tout pli arrivant taxé pour inobservation des formalités postales sera refusé. Adresser demandes à nos dépositaires ou écrire directement à AGENDA DU VALAIS, SION. 1423

LA LIBERTE de Fribourg

paraissant six fois par semaine

Organe politique, religieux, social et littéraire
Numero de 6 pages, deux chaque semaine
Prix d'abonnement :
12 fr, par an seulement H5564F

Œuvre de St-Augustin, St-Maurice

Imprimerie — Librairie — Ornements d'églises.
Impressions en tous genres : cartes de visite et d'adresse, registres, formulaires, carnets à souches, etc. — Reliure — encadrements.
Librairie suisse et étrangère — commission et abonnements.
Chasublerie, — bannières, drapeaux de société
bronzes d'églises — statues — fleurs artificielles — cierges liturgiques, etc.

Favorisez votre journal par vos annonces

Exigez toujours la marque **Maestran**
Chocolats
Cacaos
Desserts